

2025-09/13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Michel REZK, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENIG, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC.

Absents excusés : Isabelle DERBES (Pouvoir à Christiane TANZI), Marie MEYER (Pouvoir à Karine CACHELEUX).

Absents : Laurent DENIS, Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS :**18****VOTANTS : 20**

MANDAT SPECIAL

Le Conseil Municipal,

VU l'article L. 2123-8 du Code des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Jean-Luc ANTONINI, premier adjoint, et après en avoir délibéré,

○ **ACCORDE** à Monsieur François CAVALLIER, le mandat spécial ci-dessous :

- Déplacement à Paris, du 23 au 24 septembre 2025 pour se rendre au salon du GART (CCPF)
- Déplacement à Toulouse du 08 au 10 octobre 2025 ADCF (CCPF)
- Déplacement à Angers du 16 au 17 octobre 2025 AMORCE
- Déplacement à Paris au congrès des Maires du 18 au 20 novembre 2025.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

